

PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION

Niveau 3 – Secteur Réacteur Nucléaire

R-PCR3RN

Formation Renouvellement



➤ OBJECTIFS :

Conformément à l'Arrêté du 6 décembre 2013, à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les principales missions de la personne compétente en radioprotection
- Appuyer l'employeur dans les actions liées à sa mission
- Participer à l'élaboration de la formation et à l'information des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants

➤ PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne devant être désignée pour assurer la mission de personne compétente en radioprotection pour les entreprises dans lesquelles les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à un risque dû aux rayonnements ionisants

➤ PRÉ-REQUIS :

- Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé
- Idéalement avoir suivi et validé une formation en Radioprotection sur INB
- Disposer des connaissances scientifiques et mathématiques (niveau BAC scientifique ou équivalent)
- Posséder un certificat PCR INB dans la dernière année de sa validité
- Réaliser préalablement à la formation de renouvellement un rapport d'activités réalisées par la personne compétente en radioprotection dans le cadre de ses missions

➤ DURÉE :

42 heures en 6 jours

➤ PÉDAGOGIE :

- Méthode participative basée sur l'expérience des participants
- Exposés illustrés par vidéo projection
- Etudes de cas, travaux pratiques et dirigés

➤ EFFECTIF :

Groupe de 6 stagiaires minimum et 12 maximum

➤ DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION :

Une feuille de présence signée par ½ journée

➤ CONTENU :

- Accueil des stagiaires, présentation des objectifs, de l'action et des participants
- Physique nucléaire
- Exposition externe à distance ou par contact
- Exposition interne et confinements
- Réglementation applicable en Radioprotection, et en ADR-7
- Fonctionnement des détecteurs et mesurage
- Sources et déchets radioactifs
- Travaux dirigés (application des données)
- Travaux pratiques (contrôles RP)
- Contrôle et validation des connaissances

➤ MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salle de formation équipée
- Support de formation remis à chaque stagiaire
- Chantier-école Radioprotection de l'option RN

➤ FORMATEUR :

Formateur reconnu pour ses compétences professionnelles et pédagogiques, habilité Formateur de la Personne Compétente en Radioprotection

➤ VALIDITE DE LA FORMATION :

- En cas de réussite au contrôle des connaissances, un certificat d'une validité de 5 ans sera délivré au stagiaire
- Ce certificat permet au titulaire d'être désigné dans son entreprise personne compétente en radioprotection au titre de l'article R. 4451-103 du code du travail
- La validité du nouveau certificat prendra effet à l'échéance du certificat précédent

➤ CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Chaque participant réalisera les 3 épreuves suivantes :

- Une épreuve écrite : QCM et QROC (30% de la note finale)
- Un contrôle continu lors des travaux dirigés ou pratiques (30% de la note finale)
- Une épreuve orale portant sur une étude cas pratique (40% de la note finale)

➤ LIEU :

Dans l'une de nos antennes